



c'est mon
conseil communautaire

**Liste des délibérations
du conseil communautaire
du 15 novembre 2022**



Retrouvez toutes les infos sur le www.valleesduclain.fr

Aslonnes - Château-Larcher - Dienné - Fleuré - Gizay - Iteuil - la Villedieu-du-Clain
- Marçay - Marnay - Marigny-Chémereau - Nieuil-l'Espoir - Nouaillé-Maupertuis -
Roches-Prémarie-Andillé - Smarves - Vernon - Vivonne



Nombre de titulaires en exercice : 41

Quorum de l'assemblée : 21

Nombre de titulaires en exercice : 41

Quorum de l'assemblée : 21

Nombre de membres présents (titulaires et suppléants) : 30

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de votants : 37

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mardi 15 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 15 novembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la Communauté de communes à La Villedieu-du-Clain, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président M. Gilbert BEAUJANEAU.

Date d'envoi de la convocation du conseil communautaire : mercredi 9 novembre 2022.

Date de transmission des délibérations en Préfecture : jeudi 17 novembre 2022.

Date d'affichage : jeudi 17 novembre 2022.

Présents :

ASLONNES

CHATEAU-LARCHER

DIENNE

FLEURE

ITEUIL

LA VILLEDIEU-DU-CLAIN

MARCAY

MARIGNY-CHEMEREAU

NIEUIL-L'ESPOIR

NOUAILLE-MAUPERTUIS

ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ

SMARVES

VERNON

VIVONNE

M. BOUCHET et Mme SICARD ((arrivée à la délibération 2022/153) ;

M. GARGOUIL ;

Mme MAMES ;

M. PERROCHES et Mme TUCHOLSKI ;

Mme MICAULT et M. BOISSEAU ;

M. DUCHATEAU ;

Mme GIRARD ;

Mme NORESKAL (arrivée à la délibération 2022/149) ;

MM. BEAUJANEAU, GALLAS, Mmes AVRIL et GERMANEAU ;

MM. BUGNET, PICHON, Mmes BRUNET (arrivée à la délibération 2022/152) et RENOUARD ;

M. LOISEAU (arrivé à la délibération 2022/152) et Mme SAVIGNY ;

MM. GODET, SAUZEAU et Mme PAIN DEGUEULE ;

M. REVERDY ;

Mmes BERTAUD, PROUTEAU, MM. BARBOTIN, GUILLON et QUINTARD.

Excusés et représentés :

CHATEAU-LARCHER

ITEUIL

MARNAY

ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ

SMARVES

VERNON

VIVONNE

Mme PEIGNAULT a donné pouvoir à M. GARGOUIL ;

M. CINQUABRE a donné pouvoir à M. BOISSEAU ;

M. CHAPLAIN a donné pouvoir à M. BEAUJANEAU ;

M. MARCHADIER a donné pouvoir à Mme SAVIGNY ;

Mme ROUSSEAU a donné pouvoir à Mme PAIN-DEGUEULE ;

M. HERAULT a donné pouvoir à M. REVERDY ;

Mme GREMILLON a donné pouvoir à M. GUILLON.

Excusés :

DIENNE

GIZAY

ITEUIL

LA VILLEDIEU-DU-CLAIN

MARCAY

MARIGNY-CHEMEREAU

MARNAY

M. BOTTREAU (S) ;

MM. GRASSIEN et MORILLON (S) ;

Mme MOUSSERION ;

Mme BOUTILLET ;

M. CHARGELEGUE ;

M. PROUST (S) ;

Mme LAVENAC (S).

Secrétaire de séance :

Mme TUCHOLSKI.

Assistaient à la séance :

M. POISSON, Mmes DOUTRE et POUPARD - Communauté de communes des Vallées du Clain.

*(S) Délégué suppléant participant au vote qu'en l'absence du délégué titulaire de la commune concernée

En application de l'article L.5211-40-2 du Code général des collectivités territoriales, les conseillers municipaux des communes membres d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui ne sont pas membres de son organe délibérant reçoivent également communication de la liste des délibérations examinées par l'organe délibérant de l'EPCI dans le délai d'un mois suivant chaque séance.

La liste des délibérations approuvée au conseil communautaire du 15 novembre 2022 est la suivante :

2022/146. Enfance-Jeunesse : Conclusion d'une convention de mission d'intérêt général entre la Communauté de communes et l'association « ARANTELLE » (centre socio-culturel).

Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT

Approuvé à l'unanimité.

2022/147. Enfance Jeunesse : Adoption des règlements intérieurs des accueils de loisirs sans hébergement communautaires pour l'année 2023.

Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT

Approuvé à l'unanimité.

2022/148. Enfance Jeunesse : Approbation des périodes d'ouverture des accueils de loisirs sans hébergement communautaires pour l'année 2023.

Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT

Approuvé à l'unanimité.

2022/149. Enfance Jeunesse : Tarifs 2023 applicables aux familles utilisatrices des accueils de loisirs sans hébergement communautaires.

Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT

Approuvé à l'unanimité.

2022/150. Enfance Jeunesse : Forfaits 2023 applicables aux équipes pédagogiques des accueils de loisirs sans hébergement.

Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme MICAULT

Approuvé à l'unanimité.

2022/151. Equipements sportifs : Tarifs 2023 de mise à disposition des équipements sportifs communautaires.

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et DUCHATEAU

Approuvé à l'unanimité.

2022/152. Equipements sportifs : Participations financières versées aux communes pour le transport des élèves vers les piscines non communautaires du et hors territoire.

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et DUCHATEAU

Approuvé à l'unanimité.

2022/153. Développement économique - Tourisme : Tarifs 2023 de location de la salle d'animation et du village de gîtes de la Prairie de la Bourgeoisie à Iteuil.

Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et GARGOUIL

Approuvé à l'unanimité.

2022/154. Voirie-propreté urbaine : Tarifs 2023 des prestations de balayage.

Rapporteurs : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2022/155. Ressources-Humaines : Mise à jour du tableau des effectifs de la Communauté de communes des Vallées du Clain : suppressions de postes.

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2022/156. Administration générale : Conclusion du contrat de développement et de transitions du Centre Vienne 2023-2025 entre la Région Nouvelle Aquitaine et la Communauté Urbaine de Grand Poitiers, la Communauté de communes du Haut-Poitou et des Vallées du Clain.

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2022/157. Administration générale : Versement d'un fonds de concours de 50 000,00 € à la commune de DIENNE dans le cadre de la création d'un lotissement.

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

2022/158. Administration générale : Modification des statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement du Seuil du Poitou (SMASP).

Rapporteur : M. BEAUJANEAU

Approuvé à l'unanimité.

Questions diverses.

Agenda des réunions :

Le prochain bureau est fixé au **mardi 6 décembre 2022 à 9h30**
à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Le conseil communautaire fixé au **mardi 13 décembre 2022 à 18h00**
à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h57.

Le Président de la Communauté
de communes des Vallées du Clain
M. Gilbert BEAUJANEAU

Le Secrétaire de séance
Mme Florence TUCHOLSKI

